



NOTE GÉNÉRALE N° 2020-32

Décision du 11 mai 2020

Décision n° 2020-32 du 11 mai 2020
portant délégation de signature de la Présidente-Directrice générale
au directeur du département RATP Infrastructures

La Présidente-Directrice générale de la RATP,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à Olivier DUTHUIT, directeur du département RATP Infrastructures, pris en sa qualité de responsable des principes de gouvernance et de la réglementation transversale interne s'y rattachant ("*process owner*"), dans le périmètre d'intervention qui lui est attribué par la Note générale n° 6117 en date du 02 mai 2020 et dans les conditions définies par le Principe de gouvernance "Organisation et pilotage" complété par l'Instruction générale n° 100 "Contenu de la réglementation – principes d'élaboration et de gestion de la réglementation générale transversale", à l'effet de :

1. Proposer les principes de gouvernance relevant de son périmètre, soumis à l'approbation de la Présidente-Directrice générale ;
2. Signer les règles de gestions transversales (instructions), les référentiels, les chartes et les documents d'application transversaux rattachés à ces principes de gouvernance, tout en veillant à la bonne application de cette réglementation dans l'entreprise et en supervisant transversalement la réalisation des objectifs stratégiques arrêtés par le Comex et relevant de son périmètre ;
3. D'une manière générale, signer toutes mesures mises à sa charge par le Principe de gouvernance "Organisation et pilotage" et par l'Instruction générale n° 100.



Article 2

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait à Paris, le 11 mai 2020

Catherine GUILLOUARD

Présidente-Directrice générale de la RATP